

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 22 novembre 2021 à 18 h 15**

Date de convocation : 16 novembre 2021

Date d'affichage : 29 novembre 2021

**Etaient présents** : Julie CLERGET -Jean-Michel COMTE - Jean-Luc CROISERAT – Frédéric FUMEY (jusqu'à 18 h 54) - Nathalie GOUHOT – Jean-Claude HALBOUT – Sandrine LAINE - Jean-Michel LEBRUN - Monique PROST – Christine RIOTTE - David TETU – Sylvie TISSIER – Linda VULETIC

**Absents excusés** : Frédéric FUMEY (procuration à Jean-Luc CROISERAT) à partir de 18 h 54  
Emilie GONZALEZ (procuration à Christine RIOTTE)  
Sophie GOYET (procuration à Nathalie GOUHOT)  
Marie-Aude NIEL (procuration à David TETU)  
Florian VINDIGNI (procuration à Monique PROST)

**Absent** : Pascal MOINE - Romain VULETIC

**Secrétaire** : Sandrine LAINE

\* : \* : \* : \* : \*

Madame le Maire informe de l'ajout du point suivant lors du conseil municipal du 27 septembre 2021 :

**D16a - Réfection toiture bâtiment fond gauche côté sud – rue des Anciennes Forges**

Madame le Maire rappelle que les travaux de réfection de la toiture du bâtiment fond gauche côté nord (ancien bâtiment ETAPES) au 7 rue des Anciennes Forges ont débuté. Elle explique qu'il serait judicieux dans la continuité de réaliser les travaux de réfection de la toiture de ce même bâtiment fond gauche côté sud.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE de réaliser des travaux de réfection de la toiture du bâtiment fond gauche côté sud (ancien bâtiment ETAPES) au 7 rue des Anciennes Forges, selon devis de travaux pour un montant global de 23 601,08 € HT ;
- SOLLICITE une subvention dans le cadre de la DETR 2022 au taux de 57 % ;
- SOLLICITE une subvention dans le cadre de la DST au taux de 33 % ;
- S'ENGAGE à réaliser les travaux conformément au plan de financement suivant :

➤ Travaux pour un montant HT subventionnable de :	23 601,08 €
➤ Subvention DETR 57 % :	13 452,62 €
➤ Subvention DST 33 % :	7 788,36 €
➤ Autofinancement HT :	2 360,11 €
- S'ENGAGE à prendre en charge la part d'autofinancement ;
- SOLLICITE l'autorisation de préfinancer les travaux ;
- AUTORISE le Maire ou les Adjointes à signer le marché à intervenir.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 27 septembre 2021.

## **1. Bail de location – Bureau 2 place des Anciennes Forges– Mme HERGOTT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ décide la mise en location par bail précaire, au 1<sup>er</sup> décembre 2021, avec renouvellement tacite, du local sis 2 Place des Anciennes Forges, à Madame Lucie HERGOTT, diabétologue,
- ✓ fixe le montant du loyer mensuel à 213,83 € (deux cent treize euros quatre-vingt-trois centimes),
- ✓ fixe le montant des charges annuelles forfaitairement, charges (eau, ordures ménagères, électricité, chaudière, entretien chaudière) avec régularisation en fin d'année, à 350 € réparties de janvier à octobre, soit 35 € par mois,
- ✓ fixe le montant de dépôt de garantie à 213,83 €, ce qui représente le montant d'un mois de loyer,
- ✓ précise que la reconduction tacite du bail entraînera la révision tacite des loyers (Indice de référence des loyers) avec point de départ l'indice du 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 soit 131,67,
- ✓ autorise le Maire ou les Adjointes à signer le bail à intervenir.

## **2. Avenant bail de location – Bureau 2 place des Anciennes Forges - Mme CHABOD**

Madame le Maire rappelle que suite à la location du 2<sup>ème</sup> bureau au 2 place des Anciennes Forge à Madame Lucie HERGOTT, Diabétologue, les surfaces des deux locaux ont été réaménagées, réduisant la superficie du local de Madame Karine CHABOD, Pédiatre. Il s'avère donc nécessaire de modifier le bail de location de Madame Karine CHABOD par un avenant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021 :

- fixe la surface totale louée à 51 m<sup>2</sup>,
- fixe le montant du loyer mensuel à 452,88 €,
- fixe le montant des charges annuelles forfaitairement, charges (eau, ordures ménagères, électricité, chaudière, entretien chaudière) avec régularisation en fin d'année, à 600 € réparties de janvier à octobre, soit 60 € par mois,
- précise que les autres articles du bail sont inchangés,
- autorise Madame le Maire ou les adjoints à signer l'avenant au bail de location.

## **3. Ouvertures dominicales des commerces**

Ce point est reporté à une prochaine séance.

#### **4. Frais de fonctionnement des écoles – Année scolaire 2020-2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- fixe pour l'année 2020/2021 la participation de la Ville de Dole à 45 % du coût de fonctionnement des établissements scolaires par enfant, soit :
  - 670 € pour chaque enfant de Dole inscrit dans une école maternelle publique de Foucherans (3,5) ;
  - 218 € pour chaque enfant de Dole inscrit dans une école primaire publique de Foucherans (2) ;

Soit (670 € x 3,5 enfants) + (218 € x 2 enfants) = 2 781€

#### **5. Tarification occupation du domaine public**

Ce point est reporté à une prochaine séance.

#### **6. Tarification des duplicatas des pièces d'urbanisme**

Madame le Maire explique que le secrétariat de mairie est de plus en plus sollicité par des offices notariaux, des agences immobilières et des particuliers pour des demandes de duplicatas d'autorisations d'urbanisme ou de scans de dossiers d'urbanisme, souvent anciens. Ceci implique des recherches dans les archives et donc un temps de travail non négligeable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de fixer un forfait de 10,50 € pour toute demande de duplicata d'urbanisme (copie ou scan) correspondant aux coûts du temps de travail et de la photocopie,
- décide que le document demandé sera transmis au demandeur qu'après paiement du forfait à l'ordre du Trésor Public,
- autorise le Maire ou les Adjointes à signer tout document relatif à ce dossier.

## 7. Rapport marchés contractés

Nom des entreprises	Définition	Date facture	Montant TTC	N° mandat	Date de paiement
EIFFAGE	Travaux de voirie rue de la Paix	28/09/2021	23 596.20 €	82/1202	5/10/2021
Cabinet ROUX	MO - Réfection sanitaires EM - Note définitive	24/09/2021	720.00 €	82/1209	5/10/2021
MARKOSOL	Création de passages piétons - rue de la Paix et cimetière (chemin des Vaches)	30/09/2021	167.60 €	82/1206	5/10/2021
PERRIN MAZIER	Store bureau maire	25/09/2021	190.90 €	82/1207	5/10/2021
OLIVEIRA MACONNERIE	Fourniture et pose de caniveaux - chemin des Vaches	25/09/2021	588.00 €	82/1203	5/10/2021
OLIVEIRA MACONNERIE	Réalisation d'une évacuation de l'eau en bord de route - rue de St Ylie	25/09/2021	276.00 €	82/1204	5/10/2021
GROS	Décompte définitif - Plomberie - Sanitaires (lot 7) - Construction salle polyvalente	15/03/2021	894.67 €	82/1208	5/10/2021
LEGATIS	Achat terrain Consorts TROUILLOT	05/10/2021	1 250.00 €	82/1205	5/10/2021
Jardival	Tracteur KUBOTA	30/04/2021	18 408.00 €	83/1210	5/10/2021
INTERFORUM (Nathan)	Bac à livres 4 cases Haut et bas bouleau - GS	09/07/2021	345.00 €	86/1230	12/10/2021
DPC	TABLEAU 120 X 150 ACIER EMAILLE BLANC	09/09/2021	284.06 €	86/1228	12/10/2021
POLYPEINT	DGD - Cloisons - Peintures - Isolations (lot 5) - Construction salle polyvalente	29/6/2021	7 176.74 €	86/1231	12/10/2021
POLYPEINT	Situation 6 - RG - Cloisons - Peintures - Isolations (lot 5) - Construction salle polyvalente	29/06/2021	970.07 €	86/1232	12/10/2021
SARL PIER	DGD - Cloisons - Peintures - Isolations (lot 5) - Construction salle polyvalente	29/6/2021	12 768.00 €	86/1233	12/10/2021
INTERFORUM (Nathan)	SURMEUBLE COMPARTIMENTE + MEUBLE BAS	22/09/2021	1 198.40 €	86/1229	12/10/2021
Griffon	Souffleur STIHL BR700 - SERVICES TECHNIQUES	13/10/2021	706.80 €	91/1305	3/11/2021
Jeannin SARL	Modification regard entrée Pôle Santé	10/09/2021	1 584.00 €	91/1306	3/11/2021
Jeannin SARL	Aménagement entrée Pôle Santé (Boîtes aux lettres, bordures, bidim)	16/05/2021	1 499.70 €	91/1307	3/11/2021
SIGNAUX GIROD	Panneau stationnement interdit - Rue du stade	14/10/2021	61.60 €	91/1308	3/11/2021
SIGNAUX GIROD	Panneau propriété privée - Rue du stade	14/10/2021	43.12 €	91/1308	3/11/2021
SIGNAUX GIROD	Panneau stationnement interdit - Accès Blaineux et copropriété	14/10/2021	61.60 €	91/1309	3/11/2021
SIGNAUX GIROD	Panneau passage pompiers - Accès Blaineux et copropriété	14/10/2021	43.12 €	91/1309	3/11/2021
SL MAINTENANCE CHAUFFAGE	Equipeement sanitaire bureau RDC Bâtiment mairie	27/10/2021	2 073.00 €	91/1310	3/11/2021
JPG	Destructeur optimum Autofeed 300X	26/10/2021	198.91 €	91/1311	3/11/2021

## 8. Questions diverses

### a. Réfection toiture bâtiment fond gauche côté sud – rue des Anciennes Forges

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 16a du 27 septembre 2021.

Madame le Maire rappelle que les travaux de réfection de la toiture du bâtiment fond gauche côté nord (ancien bâtiment ETAPES) au 7 rue des Anciennes Forges ont débuté. Elle explique qu'il serait judicieux dans la continuité de réaliser les travaux de réfection de la toiture de ce même bâtiment fond gauche côté sud.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de réaliser des travaux de réfection de la toiture du bâtiment fond gauche côté sud (ancien bâtiment ETAPES) au 7 rue des Anciennes Forges, selon devis de travaux pour un montant global de 23 601,08 € HT ;
- sollicite une subvention dans le cadre de la DETR 2022 au taux de 47 % ;
- sollicite une subvention dans le cadre de la DST au taux de 33 % ;

- s'engage à réaliser les travaux conformément au plan de financement suivant :
  - Travaux pour un montant HT subventionnable de : 23 601,08 €
  - Subvention DETR 47 % : 11 092,51 €
  - Subvention DST 33 % : 7 788,36 €
  - Autofinancement HT : 4 720,21 €
- s'engage à prendre en charge la part d'autofinancement ;
- sollicite l'autorisation de préfinancer les travaux ;
- autorise le Maire ou les Adjointes à signer le marché à intervenir.

*Départ de Monsieur Frédéric FUMEY.*

### **b. Règlement d'affouage et nomination des garants**

Madame le Maire présente le règlement de l'affouage pour l'hiver 2021-2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- valide le règlement de l'affouage pour l'hiver 2021-2022,
- nomme garants :
  - Dominique DELCEY,
  - Joël PROST,
  - Jean-Pierre DUCROT,
  - Didier PROST
- autorise le maire ou les adjoints à signer tout document relatif à ce dossier.

**Fin de séance à 18 h 57**